



Pour la cité humaine, les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975 - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Lyon, le 28 août 2026

Rédacteur : Y. Gascoin

gascoiny1@gmail.com

Madame Véronique Sarselli,
Présidente de la Métropole de Lyon
secretariatpresidente@grandlyon.com

Objet : Projet du tram-bus TB 12 à Bron

Madame la Présidente,

Notre attention a été attirée par l'article paru dans Le Progrès du 23 août intitulé "*Sur la route de Genas, la sécurité en question autour du tram-bus 12*".

Notre association est en effet très attachée aux transports en commun qui sont le complément naturel et écologique de la marche, lorsqu'elle atteint les limites de son rayon d'action.

Il se confirme donc que vous mettez en œuvre la modification du projet, selon l'arbitrage que vous avez rendu depuis votre prise de fonction.

Ainsi donc, sur une courte distance, les circulations bus et automobile se trouveront mélangées et freinées sur une seule voie, alors qu'elles étaient clairement séparées dans le projet initial.

L'ensemble des usagers (transports en commun et automobiles) en subiront quotidiennement les conséquences.

Nous pensons en particulier aux conducteurs de bus qui devront redoubler d'attention aux moments où les files fusionnent et divergent.

Votre décision fait curieusement passer l'intérêt d'un seul commerçant avant l'intérêt général. C'est la négation même d'un projet pourtant déclaré "d'intérêt public" !

L'emprise sur ce commerce (bâtiment et parking) était pourtant modérée et contenue. Elle ne remettait pas en cause la viabilité du commerce. Nous ne sommes d'ailleurs pas opposés à ce que son indemnisation soit très correcte.

Il ne faut pas oublier que ces infrastructures s'inscrivent dans une longue durée. Le système que vous avez choisi devra peut-être être modifié à l'avenir si la fréquentation de la ligne augmente au point de rendre nécessaire une augmentation de la fréquence des bus.

Nous vous demandons donc de bien peser votre décision et d'y revenir à temps, même si la date de mise en service de cette section devait être un peu retardée de ce fait.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

Yves Gascoin, Administrateur